

BOULERIE MASTER DRESSAGE 2026

Du 29 au 31 mai

REGLEMENT

Clôture des engagements : le 18 mai 2026 à minuit

Le Boulerie Master Dressage est un challenge réservé aux cavaliers participant aux épreuves amateurs. Il se déroulera du 29 au 31 mai 2026.

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques de Dressage, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

Les reprises doivent être exécutées de mémoire.

Les chevaux ne peuvent être travaillés que sur les lieux indiqués au tableau d'affichage. Il est interdit aux concurrents, sous peine d'élimination, de faire monter par une autre personne le cheval engagé, à partir du moment où ce dernier est dans l'enceinte du concours et pour toute la durée de celui-ci.

Conditions de participation et inscriptions

Pas de qualification requise.

Pour participer au Boulerie Master Dressage, le cavalier doit être engagé via FFE compet dans les deux épreuves de son indice avec le même cheval. Le couple sera alors automatiquement inscrit dans le challenge Boulerie Master Dressage.

Par exemple pour le Boulerie Master Dressage AM 3 : le couple doit participer l'AM 3 Prel et l'AM 3 GP.

Les épreuves supports

AMATEURS	1^{ère} étape (SAM)	2^{ème} étape (DIM)
Am 3	Am 3 Prel	Am 3 GP
Am 2	Am 2 Prel	Am 2 GP
Am 1	Am 1 Prel	Am 1 GP
Am élite	Am élite Prel	Am élite GP

➔ Podiums le dimanche

Les épreuves support seront ouvertes à tous.

Les changements de cavaliers et/ou de chevaux sont acceptés. Cependant, le couple sort du challenge du Boulerie Master Dressage si les changements ne sont pas effectués sur les **2 épreuves**.

Il est possible de participer au challenge dans plusieurs indices. Les conditions précédemment évoquées doivent alors être respectées.

Attention, Si un même cavalier participe à un des challenges avec plusieurs chevaux, seul le cheval ayant obtenu le meilleur classement sera invité à la remise des prix du challenge concernée, le dimanche. Pour les classements étapes tous les chevaux classés seront récompensés.

Classement

Le classement est établi par l'addition des moyennes en pourcentages à trois décimales des deux reprises. C'est le cumul le plus élevé qui détermine le meilleur classement. En cas d'égalité parmi les cavaliers classés, le résultat du Grand Prix départage les ex æquo. Si égalité également sur le Grand Prix, les couples seront départagés par les notes d'ensemble.

Cas d'élimination ou abandon

Les cavaliers éliminés ou ayant abandonnés dans une étape obtiennent la moyenne de 0% sur l'étape concernée. Ils pourront poursuivre les épreuves mais ne seront plus dans le classement du BMD.

Remises des prix épreuves

Remises des prix d'épreuves après chaque étape. Le nombre de classés est établi en fonction du nombre de partants dans l'épreuve (1 classé pour 3 partants selon le règlement général FFE).

Podiums du Boulerie Master Dressage

Présence obligatoire à la remise des prix podiums en tenue de concours.

Les 8 premiers seront récompensés par des cadeaux. Les 3 premiers seront attendus à cheval et les 5 suivants à pied.

Remise des prix podiums le dimanche.

Dotation

Dotation des épreuves.